

## Philippe Martin interpelle le ministre de la Santé

Par son courrier adressé, le 2 mai, à Olivier Véran, le président du Département exprime notamment sa stupéfaction de voir le Gers classé en zone "orange".



Philippe Martin interpelle le ministre de la Santé

Le président du Conseil Départemental, Philippe Martin, réagit après la découverte de la deuxième version en zone « orange » du Gers sur la carte sanitaire du Covid19. « Je dois vous dire ma stupéfaction vis-à-vis de la carte que vous avez révélée, le 30 avril, et plus encore vis-à-vis de celle qui a été présentée vendredi par le Directeur général de la Santé. Au même titre que les Gersoises et les Gersois, je ne m'explique pas que notre département soit resté classé en zone « orange », au milieu d'un océan de départements classés en vert, et dont certains ont vu leur situation évoluer positivement en 24 heures. Il nous a même semblé que les argumentations ou la correction d'erreurs qui ont permis cette évolution, dans le Lot, dans le Cher, auraient parfaitement pu être utilisées pour faire évoluer le Gers au même rythme », s'insurge-t-il.

Ce qui amène Philippe Martin à appuyer sa réclamation sur des éléments concrets. « Malgré la baisse constante des hospitalisations (- 50 % en 15 jours), malgré le faible taux d'occupation des lits de réanimation (4), malgré notre capacité d'accueil favorable, malgré la stabilisation du nombre de décès liés au COVID19, j'avais admis que, le premier jour, le Gers puisse ne pas être d'emblée en zone « verte ».

Les nombreux ajustements qui ont conduit à la publication d'une seconde carte, m'ont fait renoncer à accepter cette situation.

Monsieur le Directeur général de l'ARS Occitanie a justifié la décision nous concernant avec des arguments qui n'ont fait que renforcer mes doutes quant à la fiabilité des indicateurs retenus pour maintenir le Gers en zone «orange».

J'apprends ainsi que l'évaluation de la circulation du virus repose sur un indicateur unique (taux de passage aux urgences pour suspicion de COVID19) « par nature sensible aux pratiques locales » et qu'une « première vérification a permis de neutraliser certains passages comptabilisés ».

Le Gers est un département rural, en but à la désertification médicale, et où les services des urgences tiennent une place particulière.

Est-il sérieux et pertinent, Monsieur le Ministre, d'intégrer, dans les statistiques de l'ARS, la moindre personne, souvent âgée, qui se présente aux urgences en indiquant qu'elle « redoute simplement d'être atteinte par le COVID19 ? Et de le faire alors que les passages aux urgences ont baissé de plus de 30 % depuis le 16 mars ? Comment, dans ces conditions, intégrer le Gers à une moyenne nationale ? Est-ce qu'une statistique aussi peu fiable peut suffire à ne pas considérer la baisse continue du nombre d'hospitalisations ou le faible nombre de lits de réanimation occupés ?

L'ARS Occitanie convient d'ailleurs de cette ambiguïté, son Directeur général ayant saisi Santé Publique France pour faire évoluer les indicateurs de la situation épidémiologique, notamment en prenant en compte le « taux de positivité » des tests biologiques réalisés dans le Gers ».

Enfin, Philippe Martin conclut : « J'ai proposé le concours du Conseil départemental, de ses agents et de son laboratoire public. Nous sommes prêts à réaliser, dès le 4 mai prochain, 400 tests par jour, pour peu que l'ARS Occitanie signe la convention validée par le Département, il y a 15 jours, et alors que le Gers fait partie d'un GIP interdépartemental « Public-labo » qui est propriétaire, à Montauban d'une machine PCR automatique pouvant effectuer 1600 analyses par jour.

Monsieur le Ministre, je ne souhaite qu'une seule chose, rétablir la confiance nécessaire entre la collectivité que je préside et l'État pour mener à bien le combat que nous avons à livrer en commun contre le COVID19. Et par la même, restaurer celle qui doit unir les citoyens et les pouvoirs publics pour qu'une crise de confiance ne vienne pas s'ajouter à une crise sanitaire.

Je ne demande pas de faveur pour le Gers, ce serait absurde et irresponsable, mais je vous demande d'évaluer avec plus de justesse la situation épidémiologique de mon département sur des critères fiables et objectifs ».